

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mercredi 24 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 06

Qui ont pris part au vote : 10

Date de la convocation : 18/06/2026

Date d'affichage : 01/07/2026

N° Délibération : 32/06/2026

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Karine JEANNOT MALASSIS ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Marino PEGORARO, Vincent RETOURNÉ.

Absents : Mmes Ophélie COUZEREAU représentée par M. Marino PEGORARO, Magali DUPREZ représentée par M. Frédéric BÉRULLIER, Déborah MILLET non représentée ; M. Francis JULLIEN représenté par Mme Chrystèle CATEL, Michel VAN DE VELDE représenté par M. Vincent RETOURNÉ.

Sous la présidence de Monsieur Vincent RETOURNÉ, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Chrystèle CATEL est nommée secrétaire de séance.

Point 2. DEL N°32/06/2026 Devis pour travaux logement 1 place publique

M. le Maire présente 3 devis concernant la rénovation du logement situé au 1 place publique.

- Le 1^{er} devis de l'entreprise CORROYER de Moreuil est d'un montant de 59 955,50 € HT soit 69 302,70 € TTC,
- Le 2^{ème} devis de l'entreprise Total Renov' Home de Villers Bretonneux est d'un montant total de 60 562,64 € HT soit 65 065, 99 € TTC,
- Le 3^{ème} devis de l'entreprise JM Rénovation Intérieure de Breteuil est d'un montant total de 59 000,40 € HT soit 70 800,48 € TTC.

M. le Maire précise que dans le devis de M. CORROYER, qui date d'octobre, il n'est pas pris en compte l'ajout de volets roulants aux fenêtres ainsi que le déplacement du ballon d'eau chaude dans le garage. Un nouveau devis lui avait été demandé sans retour depuis.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, **à l'unanimité, accepte** le devis de l'entreprise JM Rénovation de Breteuil pour un montant de 59 000,40 € HT soit 70 800,48 € TTC.

La secrétaire de séance

Chrystèle CATEL

Le Maire

Vincent RETOURNÉ

-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 01 juillet 2026

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 1^{er} juillet 2026.

